

COMMENTAIRE DE DOCUMENTS GÉOGRAPHIQUES

ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Pauline GUINARD, Laura PEAUD

Coefficient : 3

Durée de préparation : 1 heure ; durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions

Type de sujet donné : carte au 1/25 000^e sur la France complétée d'un ou deux documents d'appoint (photographie, texte, document cartographique, tableau statistique, extrait de sites internet) aidant à traiter le sujet indiqué

Modalités de tirage du sujet : tirage au sort d'un sujet (pas de choix)

Liste des ouvrages généraux autorisés : atlas

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun

Le jury a entendu 14 exposés, qui reçoivent des notes allant de 6 à 20.

Tous les candidats ont répondu à l'exercice en commentant la carte proposée à partir du sujet donné, tout en s'appuyant sur le ou les documents d'appoint fournis en complément. Le jury a par ailleurs été très agréablement surpris par la maîtrise formelle de l'exercice dont ont fait preuve les candidats, notamment en ce qui concerne la gestion du temps.

L'appréciation des exposés s'est appuyée sur trois critères principaux :

- la capacité des candidats à traiter le sujet proposé à partir de la carte, ce qui suppose en particulier de délimiter l'espace à traiter à partir de l'énoncé donné et d'être capable de définir les termes du sujet. Ainsi, le sujet « La Chaîne des Puys : vers un tourisme durable ? » invitait la candidate à questionner à partir de la carte la notion de « tourisme durable », plutôt que de prendre pour acquise cette expression.
- la précision des concepts et du vocabulaire géographique. Le jury attend une maîtrise des notions élémentaires telles que paysage, patrimoine, métropole, périurbanisation, frontière, etc., concepts que les candidats doivent savoir non seulement définir mais aussi utiliser à bon escient. Le sujet sur « Les différentes formes urbaines sur la carte de Vénissieux » permettait en ce sens de tester la capacité de la candidate à mobiliser le vocabulaire de morphologie urbaine adéquat aux cas observés.
- l'aptitude des candidats à réfléchir, à émettre des hypothèses et à construire un raisonnement, notamment au moment de l'entretien. Les candidats ne doivent ainsi pas être surpris si le jury leur demande de nuancer les affirmations et les hypothèses qu'ils ont émises. Par exemple, sur le sujet « La valorisation du patrimoine naturel sur la carte de Mayotte », la persistance du candidat à lire la carte non pour elle-même mais à l'aune de son développement futur, et ce malgré les orientations données par le jury pendant l'entretien, n'a pu être que sanctionné. Nous en profitons d'ailleurs pour rappeler ici que les cartes des départements, régions et collectivités d'outre-mer, comme le vocabulaire spécifique qui peut leur être associé, font partie – au même titre que les cartes de la France métropolitaine – des sujets possibles et des connaissances à maîtriser pour les candidats.

Dans cette perspective, ont été valorisés les prestations des candidats capables de développer, pendant l'exposé comme lors de l'entretien, un raisonnement géographique, fondé sur un

vocabulaire approprié, sur un sens de la mise en contexte et en situation de la carte traitée. A cet égard, la capacité de la candidate traitant des « activités industrielles sur la carte de Mulhouse » à distinguer différents types d'industries, à mettre en évidence le fonctionnement des espaces les uns par rapport aux autres, et à envisager les conflits d'usages éventuels a été saluée par le jury.

A l'inverse, ont été pénalisés les exposés souffrant d'un manque ou d'une absence de définition des termes de sujet, ainsi que ceux présentant des erreurs factuelles ou de lecture de carte (soit parce que des éléments n'ont pas été vus, soit parce qu'ils ont été mal interprétés ou sur-interprétés). Ainsi, malgré la bonne volonté de la candidate traitant du « Mans, une ville moyenne ? », son exposé n'a-t-il pu être que pénalisé par le fait que cette dernière n'ait pas saisi l'importance de l'industrie, en particulier automobile, alors que la régie Renault est indiquée sur la carte. De même, la difficulté du candidat passé sur le sujet « Huelgoat : un territoire breton entre exploitation et protection » à voir le phénomène de remembrement alors qu'il disposait en document d'appoint de deux photographies du parcellaire prises en 1960 et 2013 n'a pu être que relevée et pénalisée.

En outre, nous attirons l'attention des candidats sur le fait qu'un plan par types d'espaces n'est pas toujours pertinent. Sur le sujet « La Chaîne des Puys : vers un tourisme durable ? » comme sur le sujet « Les différentes formes urbaines sur la carte de Vénissieux », ce type de plan s'est révélé peu efficace, parce qu'il entraînait des redites ou des surinterprétations de la part des candidates. Au contraire, sur des sujets comme « Le tourisme sur la carte de La Clusaz / Grand-Bornand » ou « Les relations entre ville et industrie sur la carte de Clermont-Ferrand », l'emploi de ce type de démarche a, ou aurait, pu être intéressant pour mettre en évidence les diverses organisations spatiales liées aux différentes mises en valeur (respectivement touristiques ou industrielles) des espaces.

Enfin, nous nous permettons de souligner trois points fondamentaux, qui nous semblent devoir guider la préparation des candidats :

- premièrement, nous attendons que les candidats traitent le sujet proposé en développant un propos problématisé, et non descriptif. Nous invitons donc les candidats à bien soigner leur introduction en proposant, comme à l'écrit, une analyse rigoureuse du sujet, ce qui implique notamment de définir clairement les termes du sujet, mais aussi l'espace concerné par celui-ci. Nous encourageons également les candidats à formuler explicitement leur problématique sous la forme d'une phrase, claire, structurée, mobilisant les mots clés, qui leur servira de fil directeur pour l'exposé. Par contre, la reprise *in extenso* du sujet ou du plan proposé, sous une forme plus ou moins interrogative, ne saurait constituer une problématique. De la même façon, une annonce claire du plan sera toujours valorisée.
- deuxièmement, l'exercice n'est pas une dissertation générale, tentant une rapide synthèse de la question proposée, vaguement appliquée à la carte. Il s'agit bien d'un commentaire de carte avec document(s). Ceci implique à nouveau de bien insister sur la singularité de l'espace traité, tout en étant capable de l'inscrire dans un espace plus vaste. La faible prise en compte de l'influence de Paris sur la ville du Mans sur le sujet « Le Mans, ville moyenne » ou de la concurrence du Havre par rapport à Saint-Nazaire sur le sujet « Les activités portuaires sur la carte de Saint-Nazaire » a, par exemple, affaibli la portée du commentaire des candidates.
- troisièmement, nous soulignons le caractère essentiel de l'entretien qui suit l'exposé. C'est un temps fondamental de l'interrogation, qui vise à aider les candidats à se reprendre, à nuancer ou approfondir leur propos. La reprise permet aussi au jury de faire la part des choses entre l'aisance rhétorique de certains candidats et l'appropriation réelle des questionnements géographiques par ces derniers. Elle permet de préciser les termes utilisés, d'éclaircir certains passages restés trop allusifs ou peu clairs, d'approfondir tel ou tel point

que les candidats n'ont pas développé pendant leur exposé. L'attitude des candidats pendant la reprise, comme d'ailleurs tout au long de l'interrogation, doit donc être une attitude d'ouverture, constructive plus que défensive. Nous attendons en effet des candidats qu'ils soient réactifs, qu'ils écoutent les questions – même s'ils peuvent demander au jury de les reformuler lorsqu'ils ne les comprennent pas – et qu'ils cherchent à y répondre de façon argumentée. Nous souhaitons des réponses précises, appuyées sur la carte quand la question s'y prête. Lorsque les candidats ignorent la réponse à une question, ils sont en droit de dire qu'ils ne savent pas. Nous attendons en revanche qu'ils essaient de construire une hypothèse pertinente à partir de la carte, même si cette hypothèse est finalement erronée.

Le jury a parfaitement conscience de la difficulté de l'exercice et du temps limité de la préparation. Nous n'exigeons pas des candidats une connaissance érudite ni de la discipline ni du territoire français. Nous cherchons en revanche à évaluer leurs capacités de réflexion et d'argumentation. Nous les encourageons donc à se préparer en ce sens et à ne pas chercher à substituer la récitation et l'érudition au questionnement et au raisonnement géographiques.

Nous tenons pour conclure à féliciter l'ensemble des candidats, pour le travail accompli et le sérieux dont ils ont fait preuve. Nous encourageons bien évidemment les non-admis de cette année à se représenter l'année prochaine. Nous saluons également le travail des préparateurs.

Sujets proposés

1. L'agriculture sur la carte d'Avignon – Carte Top 25 (3041 OT), document INSEE
2. Le vignoble sur la carte de Beaune / Chagny – Carte Top 25 (3025 OT), carte
3. La Chaîne des Puys : vers un tourisme durable ? – Carte Top 25 (2531 ET), extrait du site internet du PNR
4. Les relations entre ville et industrie sur la carte de Clermont-Ferrand – Carte Top 25 (2531 E), photographies
5. Les espaces montagnards entre déprise et mise en valeur sur la carte de Corte / Monte Cinto / PNR de Corse – Carte Top 25 (4250 OT), extrait du site internet du PNR de Corse
6. Les espaces de faible densité sur la carte des Gorges du Tarn et de la Jonte / Causse Méjean / Parc National des Cévennes – Carte Top 25 (2640 OT), tableau statistique
7. Huelgoat : un territoire breton entre exploitation et protection – Carte Top 25 (0617 OT), photographies
8. Le tourisme sur la carte de La Clusaz / Grand-Bornand – Carte Top 25 (3430 ET), carte
9. Le Mans, une ville moyenne ? – Carte Top 25 (1719 ET), tableaux statistiques
10. La valorisation du patrimoine naturel sur la carte de Mayotte – Carte Top 25 (4411 MT), publicité
11. Les activités industrielles sur la carte de Mulhouse – Carte Top 25 (3720 ET), tableau statistique
12. L'organisation des transports sur la carte d'Orange – Carte Top 25 (3040 OT), texte
13. Les activités portuaires sur la carte de Saint-Nazaire – Carte Top 25 (1022 ET), photographies
14. Les différentes formes urbaines sur la carte de Vénissieux – Carte Top 25 (3025 OT), photographies